



## **Procès-verbal du Comité Syndical Séance du 10 février 2021**

L'an deux mille vingt et un, le dix du mois de février à 18 h 30, se sont réunis à la salle Saint-Joseph les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal de la Madeleine sous la présidence de M. Nicolas CRIAUD, Président du Syndicat Intercommunal de la Madeleine, dûment convoqués le 4 février 2021.

Étaient présents : Nicolas CRIAUD ; Caroline LEBEAU ; Jean-Noël DESBOIS ; Claude BODET ; Roger COUE ; Nicolas AMBROSINI ; Jean-Claude DENIE ; Robin BERCEGEAY ; Frédérick DUNET

Était également présent : Thomas LEMONNIER (responsable administratif et financier du Syndicat)

Était excusée : Karine MARTIN (Receveur municipal)

Secrétaire de séance : Frédérick DUNET

### **Approbation du procès-verbal de la séance du 16 décembre 2020**

Le procès-verbal ne suscite aucune remarque et est approuvé à l'unanimité

### **1 – Débat d'orientation budgétaire 2021 – Budget principal**

Thomas LEMONNIER présente le diaporama définissant les orientations budgétaires 2021.

Nicolas CRIAUD ouvre le débat en indiquant qu'un plan pluriannuel d'investissement 2022-2026 sera élaboré afin de définir les priorités du Syndicat sur ce mandat.

Claude BODET souligne l'importance des problématiques scolaires avec la hausse des effectifs, la surcharge des bâtiments (restaurant scolaire, accueil périscolaire) et les conséquences qui en découlent comme l'occupation de la salle Saint-Joseph par l'APS qui oblige l'annulation de créneaux auparavant à disposition des associations madeleinaises mais aussi des conséquences sanitaires. Une solution intermédiaire devra être trouvée rapidement.

Monsieur BODET rappelle également que l'école maternelle est vieillissante et que de nombreux travaux sont à prévoir, le conseil d'école est d'ailleurs en attente de solutions.

L'éloignement du restaurant scolaire et de l'accueil périscolaire pose également des problèmes de sécurité pour l'accompagnement des enfants, la pause méridienne s'en trouve également réduite.



Le Vice-président indique que les solutions à long terme devront être adaptées à l'évolution du bourg (nouvelle zone à construire côté Guérande) et que les bâtiments devront être évolutifs (utilisables par les associations).

Les travaux de voirie seront également un enjeu notamment d'un point de vue sécuritaire.

Nicolas CRIAUD rappelle que pour l'ensemble de ces enjeux, la réponse des communes devra être budgétairement appropriée et le Syndicat devra probablement avoir recours à l'emprunt.

Monsieur le Président indique que le mode de gouvernance a évolué, les élus des délégations travaux et scolaires ainsi que les responsables de ces services, de Guérande et Saint-Lyphard, sont conviés aux commissions du Syndicat.

Jean-Claude DENIE évoque l'augmentation continue du nombre d'habitants sur le territoire de la Madeleine ainsi que la nécessité de rapprocher le restaurant scolaire et l'accueil périscolaire des écoles. Frédéric DUNET indique que s'il y a regroupement des structures, des solutions énergétiques innovantes existent.

Jean-Claude DENIE souhaiterait connaître les étapes de l'élaboration de ce PPI. Claude BODET répond qu'un groupe de travail sera d'abord créé et qu'une consultation de la population sera proposée, les modalités de cette consultation seront à définir. Frédéric DUNET récapitule les différentes étapes : Rencontre entre élus et agents (commission mixte), rencontre avec la population (à déterminer selon le contexte sanitaire), organisation d'une nouvelle commission mixte, assistance à maîtrise d'ouvrage pour le chiffrage et l'élaboration d'un cahier des charges. Le PPI devra être finalisé avant le débat d'orientation budgétaire 2022.

Caroline LEBEAU évoque la permanence des élus à la Mairie-annexe de la Madeleine qui est très bien accueillie auprès de la population, un questionnaire pourrait être soumis à la population pour définir les grands projets du Syndicat.

Jean-Claude DENIE souligne la moyenne de fréquentation d'un terrain de football par licencié (50 pour le territoire de Cap Atlantique, contre + de 200 actuellement pour la Madeleine). Nécessité d'un terrain synthétique. Nicolas CRIAUD indique que ce projet pourrait être porté par Cap Atlantique. Caroline LEBEAU indique qu'il serait intéressant que les élèves des écoles madeleinaises puissent se rendre au stade via une liaison douce.



Le comité syndical PREND ACTE à l'unanimité des orientations budgétaires du budget principal.

## **2 – Débat d'orientation budgétaire 2021 – Budget annexe vente d'électricité**

Thomas LEMONNIER présente le diaporama définissant les orientations budgétaires 2021.

Claude BODET indique qu'à l'avenir le renouvellement de ces panneaux sera à prévoir.

Le comité syndical PREND ACTE à l'unanimité des orientations budgétaires du budget annexe vente d'électricité.

## **3- Convention de constitution d'un groupement de commandes entre la Ville de Guérande, le C.C.A.S. de Guérande et le S.I.V.O.M. de la Madeleine pour les contrats d'assurance**

Nicolas AMBROSINI demande si la commune de Saint-Lyphard est concernée par cette convention. Claude BODET indique que la Commune possède ses propres contrats d'assurance.

VOTE : UNANIMITE

## **4- Groupement de commandes – Accord-cadre à bons de commande entretien et aménagement de voirie – Autorisation de signature des marchés**

Cette délibération ne suscite aucun débat.

VOTE : UNANIMITE

Monsieur le Président indique que le Syndicat offre aux membres présents, l'ouvrage « Si la Madeleine m'était contée... » réalisé par l'association la Madeleine d'hier et d'aujourd'hui.

Monsieur le Président clôt la séance à 19 heures 15.

**Frédéric DUNET**  
Secrétaire de séance



